

Une consommation de pays développé

Les familles de Polynésie française ont consommé ou dépensé plus de 162 milliards de F.CFP en 2000-2001. Elles consacrent près de la moitié de ce montant (49,7%) à leur alimentation, leur logement et leur transport, soit environ 80,7 milliards de F.CFP. Le solde se répartit entre les autres postes de dépenses selon des proportions qui semblent traduire une évolution similaire à celle des pays occidentaux. Toutefois, à bien y regarder, ces changements de comportements s'opèrent sur la consommation de produits ou de services dont l'assimilation conforterait plutôt le mode de vie local.

Première dépense : l'alimentation

Plus de 30 milliards de F.CFP ont été consacrés par les ménages à l'alimentation, au sens strict défini par la nomenclature de l'ONU pour le poste « 01 » (cf encadré). En réalité, en cumulant toutes les dépenses liées à la consommation alimentaire (alimentation + boissons alcoolisées + repas et boissons pris dans les cantines, bars ou restaurants), le montant atteint 43,4 milliards soit 26,7% de la dépense totale des familles. Cependant cette part diminue dans le temps puisque l'on observe une baisse de 8 à 9 points en 15 ans aux Îles du Vent.

Répartition des dépenses selon la nomenclature de l'ONU

Poste de dépenses	Montant		Poste de dépenses	Montant	
	Unité : Millions F.CFP	%		Millions F.CFP	%
01 Alimentation	30 316	18,7	08 Communications	7 669	4,7
02 Alcool et tabac	4 585	2,8	09 Loisirs et culture	9 120	5,6
03 Habillement	5 227	3,2	10 Éducation et formation	1 880	1,2
04 Logement	26 518	16,3	11 Hôtels-cafés-restaurants	9 752	6,0
05 Équipement	8 287	5,1	12 Biens et services	11 212	6,9
06 Santé	1 050	0,7	13 Transferts	10 004	6,2
07 Transports	23 871	14,7	14 Autres sorties d'argent	12 771	7,9
			DÉPENSE TOTALE	162 262	100,0

Source : I.S.P.F. - Étude Budget des Familles 2000 - 2001

La dépense des ménages se définit ici comme une consommation monétaire ou marchande qui exclut a priori les biens, produits ou services consommés par les ménages qui ne correspondraient pas à des dépenses réelles. Toutes les sorties d'argent réalisées pour ces achats de biens, produits ou services ont été enregistrées selon une nomenclature détaillée comprenant 1 730 postes de dépenses et regroupées ensuite sur 14 grands niveaux qui correspondent à une norme internationale retenue par l'ONU. L'intérêt d'une telle norme est de permettre les comparaisons quel que soit le pays et la diversité des comportements de consommation.

Ce phénomène observé couramment dans le cadre d'études similaires est un bon indicateur d'augmentation du pouvoir d'achat et d'amélioration du niveau de vie. En effet, les familles les plus pauvres font d'abord face aux besoins prioritaires (se nourrir, se loger ou se chauffer sous certaines latitudes), ce qui mobilise une bonne part de leur budget. En revanche, les plus aisées ont la possibilité de consacrer davantage de moyens financiers à des dépenses moins vitales (confort du logement, loisirs, communications, etc.).

N° 1/2002

Directeur de la publication :
Bertrand ODDO

Rédactrice en chef :
Patricia ANNEVILLE

Auteur de la publication :
Jacques BENOÎT

Maquettage : Yrida DOMINGO
Flashage : SCOOP
Impression : STPmultypress

Vente et abonnements : 47 34 42

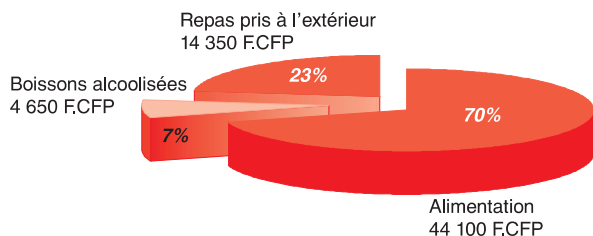
Prix du numéro :

En Polynésie française : 600 F.CFP
Hors Polynésie française : 750 F.CFP

Dépôt légal : Juillet 2002
ISSN 1247 - 7370
©ISPF 2002

B.P. 395 - 98 713 Papeete - Tahiti
Tél. : (689) 47 34 34 / Fax : (689) 42 72 52
E-mail : ispf@ispf.pf / Site web : www.ispf.pf

Dépense alimentaire élargie mensuelle moyenne pour un ménage



Source : I.S.P.F. - Étude Budget des Familles 2000 - 2001

Ce ratio de 26,7% de dépenses d'alimentation (au sens large) rapproché de celui de la Métropole (18,2% en 1995) et de Bamako, la capitale du Mali (51,1% en 1996), un des pays les plus pauvres de la planète, reflète globalement des comportements de consommation polynésiens beaucoup plus proches de ceux d'un pays développé.

Cette dépense alimentaire élargie équivaut à un montant mensuel moyen de 63 100 F.CFP par ménage. Le montant mensuel moyen par ménage est calculé par rapport au nombre total des ménages. Il ne s'agit donc pas d'un montant moyen par famille qui a effectué ce type de dépense, mais bien du montant moyen pour chaque ménage qu'il ait ou non consommé.

Dis-moi ce que tu manges...

Environ 42 millions de baguettes de pains ont été achetées par les ménages en un an (sans compter les casse-croûte). C'est le poste alimentaire le plus important (1,67 milliard F.CFP) devant la bière (1,46 milliard). Ces deux dépenses cumulées représentent globalement 3 fois le budget familial de santé et 1,7 fois celui de l'éducation.

Plus généralement, les produits de boulangerie et les pâtisseries (viennoiseries, « pai, firi firi ») sont très consommés (4,6 milliards), mais ce sont les viandes qui occasionnent les dépenses alimentaires les plus coûteuses (6,7 milliards). Parmi les viandes, le bœuf, les volailles et les conserves sont très prisés des consommateurs et en particulier les produits dont le prix est réglementé (cuisses de poulets surgelés : 860 millions ; « Punu pua'a toro » : 630 millions). Suivent par ordre de coût, les œufs et produits laitiers (3,1 milliards) et les poissons (2,9 milliards). Il est important de souligner que quatre cinquièmes des poissons consommés par les familles polynésiennes ne sont pas achetés mais pêchés ou reçus en cadeau (cf Points Forts sur « l'Autoconsommation »). À un moindre degré, l'autoproduction de fruits diminue la dépense effective des ménages : deux tiers des fruits frais proviennent du jardin ou de cueillette pour l'ensemble de la Polynésie.

Concernant les achats de boissons, le niveau de dépense des boissons non alcoolisées dépasse celui des alcools, respectivement 3,5 et 3,2 milliards F.CFP. En terme de dépenses, après la bière déjà évoquée, le plus fort montant est représenté par le vin rouge (837 millions). Ce montant est très supérieur à celui des boissons gazeuses à base de cola (550 millions) qui sont pourtant achetées par deux fois plus de ménages.

Les « repas et consommations hors domicile » représentent 23% (un peu moins du quart) de la dépense alimentaire. Cette forte part reflète en réalité un comportement de consommation propre aux habitants de Tahiti.

La dépense de tabac s'élève à 1,4 milliard de F.CFP (moins de 1% du budget). Les fumeurs de tabac sont plus nombreux (23,5 % des ménages) mais dépensent sensiblement moins que les amateurs de cigarettes (2 500 F.CFP par mois contre 6 700 F.CFP).

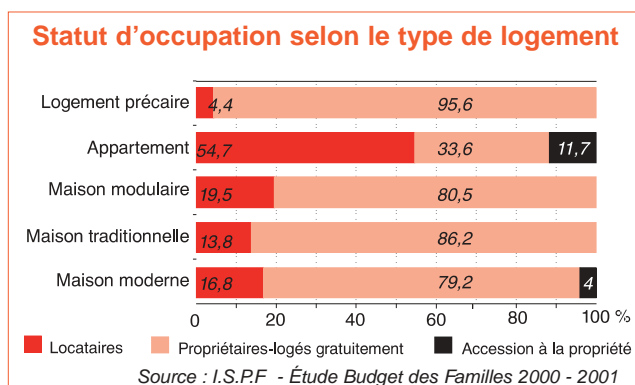
Maison, chère maison...

Les dépenses de logement au sens strict (poste 04 de la nomenclature ONU) constituent le second poste budgétaire des familles. Mais en élargissant ce budget aux dépenses touchant l'équipement de l'habitat (poste 05 de la nomenclature) ainsi que celles entraînées par les remboursements d'emprunt immobilier (inclus dans le poste 14 de la nomenclature), il dépasse en valeur (plus de 46,5 milliards F.CFP) la dépense d'alimentation élargie.

Les postes dominants sont fonction du statut d'occupation du logement. Pour les ménages locataires, ce sont les loyers (11,5 milliards) et pour les propriétaires, les remboursements d'emprunts. Le loyer mensuel moyen calculé pour l'ensemble de la Polynésie est de 84 000 F.CFP. Mais ce montant varie bien évidemment selon la région de résidence et le type d'habitat. Une spécificité polynésienne est également à souligner : des propriétaires de leur maison sont quelquefois locataires du terrain sur lequel elle est construite. Ces loyers de propriétaires représentent environ 200 millions F.CFP.

77,1% des ménages sont propriétaires de leur logement ou logés gratuitement et 23% sont soit locataires soit en accession à la propriété d'un logement social.

L'entretien du logement (poste 05 de la nomenclature ONU) regroupe à la fois les achats de mobilier ou d'appareils ménagers, les dépenses en produits d'entretien et de services domestiques. Ces derniers, tous types de prestations confondus, accaparent la plus grande part du budget « entretien » (1,9 milliard). Si les achats de congélateurs et réfrigérateurs engendrent des dépenses non négligeables (550 millions), les produits d'entretien et de lavage pèsent encore plus fortement (1,3 milliard) : ils représentent en effet 1,7 million d'actes d'achats (contre 5 500 appareils frigorifiques ménagers achetés en une année).



Transport, reflet de l'insularité

Particulièrement élevées au regard des observations communément faites dans d'autres pays, les dépenses de transport (notamment maritime et aérien) reflètent à la fois l'isolement et la dispersion insulaire de la Polynésie française. En effet, même si les frais liés aux véhicules automobiles (achat, carburant, entretien), sont 5 fois plus élevés, le budget moyen de transport aérien ou maritime des ménages de Polynésie française est 50 fois plus élevé que celui de leurs homologues français (5 067 F.CFP mensuel par famille en 2000-2001 contre 106 F.CFP par ménage métropolitain et par mois en 1995). Les dépenses de communications révèlent l'engouement des Polynésiens pour les technologies nouvelles et reflètent, elles aussi, la nécessité de compenser l'isolement par l'usage d'outils technologiques performants. Cela se traduit par des dépenses importantes en matière de téléphone cellulaire, équipement informatique et Internet ou télévision satellitaire payante, inexistantes il y a 15 ans.

Entre besoin vital et superflu...

Le budget vestimentaire représente 3,2% des dépenses. Compte tenu de leur souci d'élégance plus marqué, il n'est a priori pas très étonnant de constater que les « Vahine » du territoire dépensent davantage que les hommes. 37% des dépenses d'habillement ont trait à des vêtements de femmes avec en tête des achats, les robes : près de 600 millions de F.CFP. Leurs « Tâne » préfèrent le short au pantalon (plus de 360 millions F.CFP). Sans distinction de sexe et d'âge, le tee-shirt est le vêtement vedette de la « garde robe » des familles de Polynésie ; 830 millions de F.CFP lui ont été consacrés pour un nombre d'achats estimé à 180 000, légèrement inférieur à celui des « savates » (185 000) beaucoup moins coûteuses (195 millions F.CFP).

Au chapitre santé, le faible montant des dépenses s'explique par la méthodologie de l'enquête et illustre également un bon niveau de protection sociale pour les familles. L'Étude Budget des familles ne retient que les dépenses réelles supportées par les ménages eux-mêmes. Ainsi, en plus des remboursements partiels des frais médicaux ou pharmaceutiques, un quart des actes de santé dénombrés n'ont entraîné aucune dépense pour les familles concernées.

Dans le domaine éducatif ou l'aide publique est importante, la principale dépense des familles a trait aux frais de cantines (47% du budget scolaire). L'enquête montre aussi la cote auprès des parents du « Fenua » de l'enseignement privé dont la scolarité payante représente 30% de la dépense totale d'éducation.

Le budget consacré aux frais d'hôtellerie-restauration (poste 11 de la nomenclature de l'ONU) est conséquent. Outre l'importance des « consommations hors domicile » dans l'alimentation déjà mentionnée, cette rubrique comprend également les dépenses occasionnées par les séjours dans les hôtels et pensions de familles : 10% des ménages ont eu l'opportunité de s'y rendre au titre de déplacements privés, que ce soit hors ou sur le Territoire, occasionnant une dépense de près de 700 millions de F.CFP.

Sur le poste biens et services, la plus grosse dépense est celle des assurances (6,1 milliards dont deux tiers consacrés aux automobiles). Les produits ou services de soins personnels atteignent 2,7 milliards. À noter que « l'argent de poche » donné aux enfants représente en moyenne 0,7 % du budget total des familles.

Les derniers postes de dépenses de la nomenclature ONU (postes 13 et 14) ne relèvent pas de la consommation au sens strict mais mettent en valeur l'importance des échanges entre familles ou dons d'argent. Fruit d'une solidarité familiale culturellement encore forte ou d'une nécessité dictée par l'isolement de certains ménages, 3,1 % du budget familial sont consacrés à ces échanges. Autre expression du mode de vie communautaire polynésien, dons et cotisations notamment aux églises ou associations religieuses, représentent une part non négligeable du budget annuel.

Principaux postes de dépenses alimentaires et non alimentaires au sens élargi

Nature de la dépense	Montant mensuel moyen		% des ménages consommant	Nature de la dépense	Montant mensuel moyen		% des ménages consommant
	Tous ménages	Ménages consommant			Tous ménages	Ménages consommant	
<i>Unité :</i>	<i>F.CFP</i>	<i>F.CFP</i>	<i>%</i>	<i>Unité :</i>	<i>F.CFP</i>	<i>F.CFP</i>	<i>%</i>
CÉRÉALES	8 600	8 700	99	HABILLEMENT	7 770	12 680	61
dont Boulangerie	2 780	2 910	96	dont Vêtements hommes	1 780	6 340	28
Pâtisseries	3 740	4 250	88	Vêtements femmes	2 200	7 330	30
Riz	670	1 300	52	Vêtements enfants	1 950	7 020	28
Pâtes	310	750	41	Chaussures	1 230	3 850	32
Farines et autres	1 100	1 890	58	HABITATION	67 670	67 710	100
VIANDES	9 780	10 500	93	dont Loyers (locataires)	16 730	84 000	19
dont Bœuf	2 570	4 640	55	Emprunts immobiliers	17 610	39 140	45
Veau	580	2 950	20	Électricité	10 330	10 700	97
Porc	640	4 100	16	Gaz	2 190	2 240	98
Volailles	2 140	3 370	64	Impôts fonciers	1 280	10 500	12
Charcuterie - conserves	3 310	3 930	84	Meubles	1 320	11 860	11
POISSONS	4 260	5 770	74	Gros électroménager	1 690	9 710	17
dont Poissons du large	1 820	4 100	44	Articles ménagers	1 990	6 470	31
Poissons du lagon	1 000	4 600	22	Produits d'entretien	3 110	4 390	71
Fruits de mer et autres	1 440	2 760	52	Entretien et réparations	5 430	20 290	27
PRODUITS LACTÉS	3 360	4 130	81	Gros travaux	3 170	62 260	5
dont Lait	1 370	2 180	63	HYGIÈNE - SANTÉ	5 540	6 950	80
Fromages - yaourts	1 990	2 940	68	dont Produits de toilette	3 200	4 860	66
Beurre	380	770	49	Coiffure - esthétique	810	12 060	7
ŒUFS	800	1 490	54	Pharmacie	780	2 120	37
HUILES VÉGÉTALES	970	1 430	67	Services médicaux	750	2 020	37
FRUITS	2 200	3 480	63	TRANSPORT - COMMUNICATION	45 250	48 730	93
dont Agrumes et bananes	490	1 490	33	dont Achat d'automobiles	17 800	184 720	10
Autres fruits frais	1 290	2 610	49	Carburant	6 820	12 160	56
LÉGUMES	4 280	4 750	90	Entretien et réparations	2 500	7 170	35
dont Légumes frais	2 460	3 220	76	Transports terrestres	700	4 310	16
PRODUITS SUCRÉS	2 300	2 860	81	Transports aériens internationaux	2 830	19 330	15
dont Sucre	350	1 010	35	Transports aériens inter-îles	1 280	5 790	22
Confiture - confiserie	980	1 630	60	Transports maritimes	920	16 380	6
Glaces	970	2 050	47	Télécommunications	10 780	13 580	79
AUTRES PRODUITS	2 420	3 010	81	ÉDUCATION - LOISIRS	15 140	17 470	87
dont Sauces et condiments	1 820	2 430	75	dont Matériel de télévision	720	7 410	10
BOISSONS SANS ALCOOL	5 120	5 510	93	Abonnements télévision	1 500	5 370	28
dont Café - thés - cacao	740	1 630	46	Matériel informatique	830	18 680	4
Eaux de source	1 130	2 270	50	Services de spectacles et jeux	1 780	7 700	23
Boissons gazeuses	1 760	2 450	72	Plantes	790	8 410	9
Jus de fruits - sirop	1 360	2 210	61	Animaux de compagnie	940	6 860	14
ALCOOLS	4 650	9 380	50	Journaux et livres	1 130	2 850	40
dont Bière	2 120	5 600	38	Cigarettes - tabac	2 020	5 190	39
Vins	1 430	5 520	26	AUTRES DÉPENSES	31 580	34 400	92
REPAS HORS DOMICILE	14 350	17 110	84	dont Assurances et cotisations	15 780	17 640	89
dont Snack - roulotte	8 190	10 800	76				
ENSEMBLE ALIMENTATION	63 100	63 830	99	ENSEMBLE NON ALIMENTAIRE	172 950	173 050	100

Source : I.S.P.F. - Étude Budget des Familles 2000 - 2001